

Réunion des ruchers écoles

18 ruchers écoles étaient représentés par 25 personnes lors de la réunion annuelle des ruchers écoles qui a eu lieu le 10 mai dernier à Louvain-la-Neuve. En introduction, Vincent Pellegrin, apiculteur français de la région de Compiègne, et son associé Xavier Merveille ont présenté leur ruche interactive : la **InRuche**. C'est en effet l'impression d'être dans la ruche et d'accompagner les gestes de l'apiculteur qui est recherchée. 6 boutons tactiles commandent le menu de consultation de courtes vidéos pédagogiques avec effet macro pour accompagner les abeilles dans la ruche et effet immersif pour suivre au plus près ce que voit/fait l'apiculteur. La InRuche est dotée d'un accès autonome qui permet une sorte de visite guidée avec des quiz pour différents niveaux de compétences et différents publics qui peuvent tester leurs connaissances. Un outil idéal pour une première approche du monde des abeilles, très adapté à un public scolaire et à un musée de l'abeille par exemple mais aussi à un public adulte qui souhaiterait découvrir le travail de l'apiculteur et le monde des abeilles mellifères.

Agnès Fayet a ensuite présenté la nouvelle forme prise par la **plate-forme Espace abeilles**. L'outil à destination des ruchers écoles de Wallonie-Bruxelles a été converti en bibliothèque de documents didactiques. Au préalable, Espace abeilles était prévu pour intégrer plusieurs fonctions mais les ruchers écoles qui ont testé l'outil (merci à eux !), n'ont pas jugé cela pertinent (maintenance difficile, accès peu intuitif...). Le nouvel

Espace abeilles est toujours réservé aux ruchers écoles. Les documents (pdf, images, vidéos, etc.) qui sont stockés dans la bibliothèque numérique sont réservés à un usage purement didactique. Une page précise la question de la confidentialité et des droits d'auteurs, trop souvent bafoués à l'heure d'internet. Par mégarde, ignorance ou, parfois, délibérément, les utilisateurs s'exposent aux conséquences pénales de délits de plagiat ou de contrefaçon intellectuelle. Il n'est pas inutile de rappeler que certaines règles de bonne conduite existent. Les utilisateurs d'Espace abeilles sont dispensés de demander l'autorisation d'utilisation aux auteurs des documents référencés. Ils doivent toutefois citer la source du document, citer l'auteur et respecter l'intégrité de la ressource utilisée. Ils s'engagent également à n'utiliser les ressources mises à leur disposition que dans le cadre autorisé c'est-à-dire

le cadre pédagogique. Les représentants des ruchers écoles présents à la réunion ont pu faire une demande d'accès à l'outil. 17 ruchers écoles ont reçu leur accès à Espace abeilles. Un accès est réservé par centre de formation.

Dans le cadre du projet Bee Wallonie, il est prévu un budget de 10.000 € chaque année pour une aide directe au secteur apicole. Cette année, cette somme (moins 970,76 € versée à un projet arlonais pour Arista Bee Research Belgium) sera réservée à l'achat d'un binoculaire d'enseignement. Cela représente donc 9029,24 € au bénéfice d'un **achat groupé** pour les ruchers écoles. La réunion a permis à Agnès Fayet de tester l'intérêt d'un tel projet auprès du public concerné. Une étude technique reste à faire ainsi qu'un appel d'offre. Les ruchers écoles seront informés dans le courant de l'année 2019.



Jean-Marc Cheval du Service public de Wallonie, en charge du dossier de la formation apicole, a clôturé la soirée en passant en revue les différents champs d'une **déclaration de créance** et les modalités d'introduction de ce document indispensable à l'obtention des subsides régionaux. Il est entré dans les détails pour donner tous les conseils pour assurer que la déclaration de créance soit bien remplie sans risquer des allers-retours administratifs. Il a largement répondu aux questions des personnes présentes. AF